



ENFANCE JEUNESSE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

OUVERTURE DU PORTAIL FAMILLE

Mis en ligne le 05 juin 2019

Le Portail famille est désormais fonctionnel, via le site : <https://www.espace-citoyens.net/saintmarsdudesert> ➔

Disponible 24h/24h, le portail famille vous permet d'accéder à différents services en ligne afin de simplifier vos démarches liées à l'Enfance Jeunesse. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre/vos enfant(s) à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires, consulter vos factures, payer en ligne ainsi que consulter et modifier vos données personnelles et familiales. Ainsi, chaque famille pourra se connecter en s'identifiant avec les codes d'accès qui leur ont été remis. Ces codes sont propres à chaque famille.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie

44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h30

Vendredi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 >12h00